

Un service de transport assuré par des habitants bénévoles



Mobilité solidaire

DES PROBLÈMES DE TRANSPORT ?



Du lundi au vendredi, des conducteurs bénévoles vous transportent et vous accompagnent depuis votre domicile, dans la limite de 5 trajets par mois.

Un service de Transport d'Utilité Sociale coordonné par le réseau Familles Rurales Marne sur le territoire des Communautés de communes Perthois Bocage et Der et Côtes de Champagne et Val de Saulx









Connanacti de Connancs Perthois - Bocage et Der

Nos autres partenaires sur le territoire :





















Comment bénéficier du service Mobilité solidaire ?

- problème de transport
- sous conditions de ressources
- dossier d'inscription à compléter
- adhésion Familles Rurales

Comment utiliser le service ?

- réservation au moins 2 jours à l'avance au 03 26 63 57 55
- à votre domicile
- règlement au conducteur bénévole de 0,32 €/km

Comment devenir conducteur bénévole?

- un peu de temps pour une action d'entraide
- selon votre planning personnel
- utilisation de votre véhicule
- dossier d'inscription à compléter
- adhésion Familles Rurales

Service organisé par Familles Rurales Fédération Marne

- · gestion des demandes de trajet
- assurance Familles Rurales
- défraiement de 0.40 €/km
- remise d'une mallette conducteur
- formations gratuites proposées

Pour tout renseignement et demande d'inscription, vous pouvez contacter :



Familles Rurales Fédération Marne

Service Mobilité solidaire 38 rue des Dats 51520 Saint Martin sur le Pré 03 26 63 57 55 mobilite-solidaire.marne@famillesrurales.org (du lundi au jeudi de 14h00 à 16h30 et le vendredi de 10h00 à 11h30)

